

RÈGLEMENTS DU CONCOURS DE VULGARISATION SCIENTIFIQUE ÉDITION 2019

Les étudiants¹ de 1^{er} et 2^e cycles sont invités à vulgariser un sujet lié à « l'intelligence artificielle » ou leur projet de recherche en cours de réalisation. Le concours de vulgarisation scientifique se déroule en deux étapes :

1. Les participants sont invités à présenter leur affiche dans le hall d'entrée de l'édifice « A », le mercredi 13 février 2019 durant la période du dîner (11 h 30 à 13 h 30). Au terme de cette étape six finalistes seront identifiés et leurs présentations filmées.
2. Les présentations filmées des 6 finalistes seront évaluées par un second jury. La remise des prix aura lieu le lundi 4 mars à la bibliothèque de l'ÉTS

Objectifs visés par le concours

- Permettre aux étudiants de présenter oralement, devant un jury et la communauté de l'ÉTS, un sujet de nature scientifique ou un projet de recherche (durée 10 minutes max., suivie d'une période de questions de 5 minutes).
 - **Important** : la présentation doit prendre en compte les aspects de santé et sécurité **ou** de développement durable liés au sujet. De plus, des références bibliographiques sont exigées.
- Permettre aux étudiants de présenter une affiche (3' x 4' ou 91 cm x 121 cm) qui vulgarise un sujet de nature scientifique pour un auditoire non spécialisé.

Admissibilité

- Les participants peuvent participer (seul ou en équipe) en soumettant une seule affiche.
 - **Important** : les étudiants de 1^{er} cycle doivent **obligatoirement** suivre l'atelier de formation : « Présenter une affiche qui se démarque » (durée 2 heures). Cette formation sera donnée par M. Prasun Lala, réviseur en chef du Service d'aide à la rédaction scientifique (SARA), la date et le lieu seront communiqués aux étudiants inscrits.
 - Les étudiants de 2^e cycle sont exemptés de cette formation. Toutefois, ils peuvent s'y inscrire en complétant l'information requise sur le formulaire d'inscription.
- Les inscriptions au concours sont limitées à 18 participants. Les inscriptions se font sur la base des 18 premiers inscrits.

Déroulement du concours

- Le Décanat des études recevra les inscriptions au concours jusqu'au **lundi 28 janvier à midi**.
- **Important** : les frais d'impression des affiches produites par le Service de reprographie de l'ÉTS seront remboursés aux participants sur présentation d'un reçu. Ce reçu devra obligatoirement être remis le 13 février lors de la participation à l'événement.
- Les présentations devant jury auront lieu le 13 février selon l'horaire prévu. L'affiche et la prestation orale de chaque participant sera évaluée en fonction d'une [grille d'évaluation critériée](#). Au terme des présentations, six finalistes seront identifiés et leurs présentations filmées.
- Les enregistrements vidéo des six finalistes seront ensuite évalués par un second jury et l'ordre des gagnants sera identifié.

Prix à gagner

- Les prix suivants seront remis par l'ÉTS : 1^{er} prix 600 \$, 2^e prix 400 \$, 3^e prix 300 \$, 4^e prix 275 \$, 5^e prix 225 \$, 6^e prix 200 \$
- La remise des prix aura lieu le lundi 4 mars, à midi, à l'entrée de la bibliothèque. Il est à noter que les affiches des finalistes seront exposées à l'entrée de la bibliothèque du 4 au 15 mars 2019.

¹ Le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.